

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n°2109-07

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit septembre à 19 heures 15  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 14

Etaient présents : Eliane CALDEI-VIDAL – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN – Sandrine BARRALIS – Pascale PELLETIER – Fabienne GALLI – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Béatrice ROZIER

**Objet : Création poste Adjoint  
Technique Principal 2<sup>ème</sup> classe  
Et mise à jour tableau des cadres**

Absents excusés : Michel CORSINI – Gérard STOERKEL – Fabrice FONTAINE – Philippe ALLEGRINI

Absente : Karine FAGES

Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Le Maire rappelle à l'Assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il est précisé qu'un de nos agents – Adjoint Technique Territorial - au service scolaire - de la Commune – remplit les conditions d'ancienneté requises pour bénéficier d'un avancement de grade et accéder au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe.

Monsieur le Maire propose donc :

- la création d'un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet pour promouvoir cet agent à raison de 22h49 hebdomadaires.

**Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,**

- **DECIDE** de créer un poste au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal 2<sup>ème</sup> classe à raison de 22h49 hebdomadaires avec la mise à jour du tableau des effectifs.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le Maire,

Signé par : Gérard BRANDA  
Date : 29/09/2021  
Qualité : Maire  
Gérard BRANDA